



www.highco.fr

Asnières-sur-Seine,
le 11/07/2002

HIGH CO. coté sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris
Code SICOVAM : 5423

HIGH CO. : émission d'OBSAR

HIGH CO. procède à une émission sous la forme d'Obligations Assorties de BSA Remboursables (OBSAR), qui lui permettra de poursuivre sa politique de croissance externe dans les Marketing Services en Europe.

Cette émission fait l'objet d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés et d'une offre au public selon le calendrier prévisionnel suivant (sous réserve de l'obtention du visa de la COB) :

Judi 11 juillet 2002 :	placement privé auprès d'investisseurs qualifiés
Judi 11 juillet 2002 soir :	visa de la COB sur Note d'Opération
Vendredi 12 juillet :	ouverture de l'offre au public
Mardi 16 juillet :	clôture de l'offre au public
Vendredi 19 juillet :	règlement/livraison, cotation des Obligations et des BSAR sur le Nouveau Marché d'Euronext

Le placement privé porte sur 72 797 OBSAR représentant un montant nominal total de 19 000 017 €.

L'offre au public portant sur un nombre maximal de 10 920 OBSAR représentant un montant nominal maximal de 2 850 120 €, l'émission pourra être portée à 83 717 OBSAR représentant un nominal total maximum de 21 850 137 €.

NOMINAL UNITAIRE DES OBLIGATIONS

La valeur nominale unitaire des OBSAR s'élève à 261 euros.

PRIX D'EMISSION

Le pair, payable en une seule fois à la date de règlement.

DATE DE JOUISSANCE ET DE REGLEMENT

19 juillet 2002.

DURÉE DE L'EMPRUNT

A la date de règlement prévue, la durée de vie totale est de 5 ans et la durée de vie moyenne est de 4,5 ans.

TAUX NOMINAL, INTERET

Les Obligations porteront intérêt au taux de EURIBOR 3 mois payable trimestriellement à terme échu les 19 juillet, 19 octobre, 19 janvier et 19 avril de chaque année et pour la première fois le 19 octobre 2002.

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT

Marge actuarielle nulle par rapport à l'EURIBOR 3 mois.

AMORTISSEMENT NORMAL

Sous réserve des stipulations du paragraphe 2.2.7.3.2., les Obligations seront amorties en 2 annuités égales ou sensiblement égales les **19 juillet 2006** et **19 juillet 2007** par remboursement au pair soit 261 € par Obligation.

1/3

Contact : Muriel Blais-Ballayer
Tél. : 01 41 11 65 09 – m.blais-ballayer@highco.fr





www.highco.fr

HIGH CO. coté sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris
Code SICOVAM : 5423

AMORTISSEMENT ANTICIPÉ

Possible :

> à tout moment, par rachat en bourse ou hors bourse ou par offres publiques ;
> au gré de la Société en totalité ou en partie à chaque Date de Paiement d'Intérêts à compter du 19 juillet 2002 jusqu'au 19 juillet 2007, à un prix de remboursement anticipé égal au pair majoré du Montant d'Intérêts correspondant à la Période d'Intérêt se terminant à la date de remboursement.
Dans ces deux hypothèses, les Obligations ainsi amorties par anticipation seront imputées proportionnellement sur chacune des deux annuités relatives aux Obligations.

Obligatoire :

> dans l'éventualité où la Société déciderait de mettre en œuvre le remboursement anticipé des BSAR ou au moins 87% des BSAR auraient été exercés à la demande de leurs titulaires ou rachetés et annulés par la Société ; la Société remboursera la totalité des Obligations en circulation à un prix de remboursement anticipé égal au pair majoré de l'intérêt couru jusqu'à la date fixée pour le remboursement, au plus tard 2 mois après la date de publication de l'avis aux porteurs de BSAR du remboursement des BSAR.

EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE EN CAS DE DÉFAUT

Les Obligations deviendront exigibles en cas de défaut de l'émetteur ou de l'une de ses filiales importantes.

COTATION DES OBLIGATIONS

Les Obligations font l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le Nouveau Marché d'Euronext Paris S.A.. Elles seront cotées séparément des BSAR, simultanément à la cotation de ceux-ci. Leur cotation est prévue le 19 juillet 2002.

CARACTERISTIQUES DES BONS DE SOUSCRIPTION REMBOURSABLES

NOMBRE DE BSAR ATTACHES A CHAQUE OBLIGATION

A chaque Obligation sont attachés 10 BSAR. En conséquence, il sera émis un nombre maximum de 727 970 BSAR susceptible d'être porté jusqu'à 837 170 en fonction de la demande à l'offre au public.

PARITE D'EXERCICE - PRIX DE SOUSCRIPTION

UN BSAR permettra de souscrire UNE (la "Parité d'Exercice") (sous réserve d'ajustements prévus) action nouvelle HIGH CO. au prix de 30 € libérable en espèces, soit au cours de bourse du 10 juillet 2002 au soir de 26,10 € une prime de 15%.

PERIODE D'EXERCICE

Sous réserve des stipulations du paragraphe suivant "Remboursement anticipé des BSAR au gré de l'émetteur" et des conditions de suspension de l'exercice de ces BSAR, les BSAR pourront être exercés à tout moment du 19 juillet 2002 au 19 juillet 2006 (la "Période d'Exercice").

Sous réserve des modalités de remboursement anticipé des BSAR, les BSAR qui n'auront pas été exercés au plus tard le 19 juillet 2006 deviendront caducs et perdront toute valeur.

REMBOURSEMENT DES BSAR AU GRE DE L'EMETTEUR

La Société pourra, à son seul gré, procéder à tout moment, à compter du 19 juillet 2005 jusqu'à la fin de la Période d'Exercice, au remboursement anticipé de la totalité des BSAR restant en circulation au prix de 0,01 euro ; toutefois, un tel remboursement anticipé ne sera possible que si la moyenne arithmétique, calculée sur 20 jours de bourse consécutifs au cours desquels l'action est cotée, choisis par la Société parmi les 40 jours de bourse qui précèdent la date de publication de l'avis de remboursement anticipé, des produits (1) du cours de clôture de l'action HIGH CO. sur le Nouveau Marché d'Euronext Paris S.A et (2) de la Parité d'Exercice en vigueur à chacune des dates excède 39 €.

Contact : Muriel Blais-Ballayer
Tél. : 01 41 11 65 09 – m.blais-ballayer@highco.fr





www.highco.fr

HIGH CO. coté sur le Nouveau Marché de la Bourse de Paris
Code SICOVAM : 5423

RACHATS ET ANNULATION DES BSAR

Possible : à tout moment, en bourse ou hors bourse, ou par offres publiques. Les BSAR rachetés en bourse ou hors bourse ou par voie d'offres publiques seront annulés.

COTATION DES BSAR

Les BSAR font l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le Nouveau Marché d'Euronext Paris S.A.. Ils seront cotés séparément des Obligations, simultanément à la cotation de celles-ci. Leur cotation est prévue le 19 juillet 2002.

JOUISSANCE DES ACTIONS SOUSCRITES PAR EXERCICE DES BSAR

Les actions nouvelles souscrites par exercice des BSAR porteront jouissance du premier jour de l'exercice social au cours duquel les BSAR auront été exercés et le prix de souscription versé.

LES INTERMEDIAIRES :

Banque San Paolo
Chef de file - Teneur de Livre

Portzamparc
Chef de file associé

EuropeOffering
Conseil de la Société

A propos de HIGH CO.

Issu des Marketing Services, le Groupe HIGH CO. a été créé en 1990. Coté depuis avril 1996 au Nouveau Marché d'Euronext -segment de référence : Next Prime-, le Groupe emploie 724 personnes en France, au UK, en Belgique et en Espagne.

N°1 français des Conseils en Marketing Services, HIGH CO. est au service des entreprises pour construire des Liens forts et durables entre leur(s) Marque(s) et leurs publics.

L'offre du Groupe repose sur trois métiers :

- > Consulting en Stratégie par la Marque,
- > Marketing Communication,
- > Solutions de recrutement clients (couponing).

Contact : Muriel Blais-Ballayer
Tél. : 01 41 11 65 09 – m.blais-ballayer@highco.fr

